



HAL
open science

Discours causal et rôles thématiques

Laurence Danlos

► **To cite this version:**

Laurence Danlos. Discours causal et rôles thématiques. M. Plénat. Des structures linguistiques à leur interprétation, mélanges en l'honneur d'André Borillo, Rodopi, 2000. halshs-00082788

HAL Id: halshs-00082788

<https://shs.hal.science/halshs-00082788>

Submitted on 28 Jun 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Discours causal et rôles thématiques

Laurence Danlos*

TALANA et LORIA

Introduction

On contrastera les discours suivants dont la seconde phrase est construite autour d'un verbe causatif à la forme réfléchi

Luc s'est propulsé hors de la voiture. Il s'est blessé.

Luc est tombé hors de la voiture. Il s'est blessé.

Luc a été propulsé hors de la voiture. Il s'est blessé.

Luc a reçu un pot de bégonias sur la tête. Il s'est blessé.

Seuls les deux premiers ont une interprétation naturelle, celle d'une causalité entre les deux phrases. Pour analyser ce type de données, nous commencerons (Section 1) par préciser la nature de la relation causale qui nous intéresse, à savoir la relation de "causalité directe". Cette relation causale sera formulée à l'aide de la structure événementielle de (Pustejovsky 1995) et de la notion de coréférence événementielle. Après avoir expliqué la spécificité des discours exprimant une relation causale directe dont le résultat est exprimé par un verbe causatif à la forme réfléchi (Section 2), nous émettrons une hypothèse basée sur les rôles thématiques en nous appuyant sur les proto-rôles de (Dowty 1991) (Section 3). Enfin, nous proposerons un test linguistique pour déterminer le proto-rôle d'un argument humain (Section 4).

1 La notion de causalité directe

On s'intéresse ici à la relation de "causalité directe" exprimée dans des discours composés de deux phrases juxtaposées, la première exprimant la cause, la seconde le résultat (nous verrons ultérieurement que les données restent les mêmes quand les termes de la parataxe sont permutés). La relation de causalité directe est définie conceptuellement de la façon suivante : le résultat est un changement d'état physique ou matériel¹ pour une entité X, la cause décrit une situation ayant directement causé ce changement d'état. Ainsi, on contrastera (1a) et (1b) ou (2a) et (2b) ci-dessous. (1a) exprime une causalité directe contrairement à (1b) : en (1a), le "cognage" de la carafe a directement causé son "cassage" ; en revanche, si on interprète causalement (1b), la colère de Luc ne peut être perçue que comme la "motivation" ayant entraîné son acte de cassage. (2a) exprime aussi une causalité directe (le saut sans parachute a directement causé les blessures) tandis qu'on a une relation de causalité "indirecte" en

* Je remercie Michel Cosse, Eric Laporte et Pollet Samvelian de leurs commentaires fructueux sur cet article.

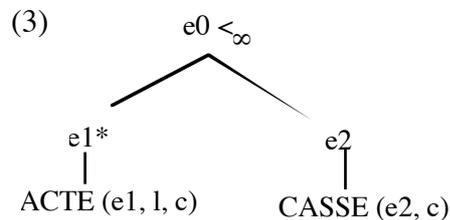
¹ Les changements d'état psychologique ne seront pas étudiés : d'une part, ils ne permettent guère de déterminer une cause directe, d'autre part, les verbes causatifs psychologiques présentent un ensemble de propriétés spécifiques, voir entre autres (Ruwet 1995).

(2b) □ un oubli ne peut pas être la cause directe de blessures. (2b) est une forme elliptique d'une chaîne causale plus longue □ le saut (sans parachute) n'y est pas explicitement exprimé.

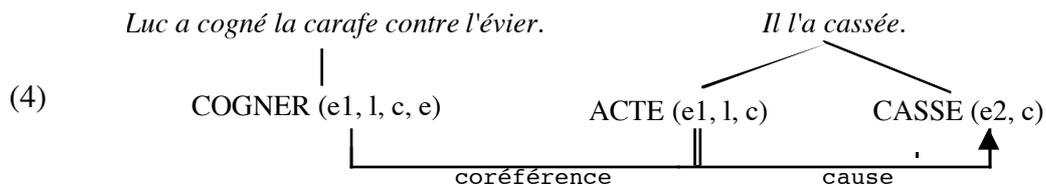
- (1)a Luc a cogné la carafe contre l'évier. Il l'a cassée.
 b Luc était en colère contre Marie. Il a cassé la carafe.

- (2)a Luc a sauté sans parachute. Il s'est grièvement blessé.
 b Luc a oublié son parachute. Il s'est grièvement blessé.

Intuitivement, la notion de causalité directe repose sur une "faible" distance entre la cause et le résultat. Néanmoins, il est bien connu que la notion de distance entre cause et résultat est difficilement évaluable, une relation causale étant décomposable en une chaîne de causes à effets arbitrairement longue. C'est la raison pour laquelle nous allons essayer de cerner la notion de causalité directe à l'aide de notions linguistiques. En premier lieu, nous nous concentrerons sur des discours dont le résultat est exprimé par un verbe causatif. Ensuite, en adoptant la structure événementielle de (Pustejovsky 1995) pour les verbes causatifs, nous mettrons en avant le fait qu'une relation de causalité directe met en jeu une relation de coréférence événementielle. Commençons par présenter la structure événementielle de Pustejovsky pour les verbes causatifs, qui formalise le célèbre *kill = cause become not alive (tuer = causer devenir pas vivant)* de (McCawley 1968). Un verbe causatif décrit un événement² complexe e_0 décomposable en deux sous-événements e_1 et e_2 □ e_1 est le sous-événement causal et e_2 le sous-événement correspondant à l'état résultant, e_1 étant la cause (directe) de e_2 . L'analyse de *Luc a cassé la carafe* est présentée en (3) □ e_1 est un acte non spécifié de Luc sur la carafe, e_2 est l'état CASSE qui affecte la carafe (nous renvoyons à (Pustejovsky 1995) pour les autres points de cette analyse).



Revenons maintenant à un discours comme (1a). Le fait que la première phrase exprime la cause directe du résultat décrit dans la seconde phrase peut se traduire dans les termes suivants □ la première phrase décrit un événement (le cognage de la carafe par Luc) qui est en relation de coréférence avec le sous-événement causal du résultat (un acte non spécifié de Luc sur la carafe). Cette relation de coréférence événementielle est explicitée dans le schéma (4) où l'événement de cognage est représenté par e_1 comme l'est le sous-événement causal du résultat. Les deux occurrences de e_1 sont donc reliées par une relation de coréférence, la seconde occurrence de e_1 étant reliée à e_2 par une relation causale (directe).



2 Le terme "événement" couvre les situations dynamiques et statiques.

Nous disposons donc d'outils linguistiques pour formaliser la notion de causalité directe impli-quée dans un discours comme (1a). Passons à un discours comme (1b) qui n'exprime pas une relation causale directe□il est clair que la première phrase ne peut pas être interprétée comme décrivant un événement coréférentiel au sous-événement causal de la seconde phrase. De même, le contraste entre (2a) et (2b) (relation causale directe vs. indirecte) peut s'expliquer par le fait que la première phrase de (2a), contrairement à celle de (2b), décrit un événement qui peut être interprété comme coréférentiel au sous-événement causal de la seconde phrase.

En résumé, le discours causal étudié ici est tel que (i) le résultat est exprimé par un verbe causatif, (ii) l'événement décrit dans la cause peut être interprété comme coréférentiel au sous-événement causal du résultat. Ce type de discours exprime une relation de causalité directe.

2 Formes du verbe causatif

Dans (Danlos 1996, 1998), nous avons étudié les discours exprimant une relation causale directe lorsque le verbe causatif est à la forme transitive active, (1a) répété en (5a), ou à la forme neutre, (5b). Ici, nous étudions ces discours causaux lorsque le verbe causatif est à la forme réfléchi³, (2a) répété en (6a), que nous contrasterons avec les discours où le verbe causatif est à la forme passive sans agent, (6b).

- (5)a Luc a cogné la carafe contre l'évier. Il l'a cassée.
 b Luc a cogné la carafe contre l'évier. Elle s'est cassée.
- (6)a Luc a sauté sans parachute. Il s'est grièvement blessé.
 b Luc a sauté sans parachute. Il a été grièvement blessé.

La principale différence entre les discours comportant une forme transitive active et ceux comportant une forme réfléchi se situe au niveau des relations de coréférence entre arguments. Lorsque le résultat est exprimé dans une forme transitive active, la relation de coréférence événementielle entre le sous-événement causal du résultat et l'événement décrit dans la cause repose sur des relations de coréférence entre arguments de même rôle thématique□ainsi, dans (5a) l'agent *il* de *casser* est coréférent à l'agent *Luc* de *cogner*, et le patient *l'* de *casser* est coréférent au patient *la carafe* de *cogner*. On pourrait s'attendre aux mêmes types de relation de coréférence entre arguments de même rôle thématique lorsque le résultat est à une forme réfléchi, la seule différence étant que l'agent et le patient sont coréférents avec une forme réfléchi et qu'ils ne le sont pas avec une forme transitive. Or ceci est le cas pour (7a) mais non pour (6a). Dans (7a), comparable à (7b), l'agent *il* de *blessé* est coréférent à l'agent *Luc* de *propulser* et le patient *s'* de *blessé* est coréférent au patient *s'* de *propulser*.

- (7)a Luc s'est propulsé hors de la voiture. Il s'est blessé.

³ On se gardera de confondre la forme réfléchi avec d'autres formes pronominales, e.g. la forme neutre ou la forme intrinsèquement pronominale (bien qu'il n'existe guère de critère opérationnel permettant de distinguer ces différentes formes pronominales, Ch. Leclère c.p.). Ainsi les discours (i)-(iii) ne sont pas dans le champ de l'étude présentée ici car (i) met en jeu un verbe intrinsèquement pronominal, (ii) et (iii) des formes neutres.

- (i) Luc a reçu un pot de bégonias sur la tête. Il s'est évanoui.
 (ii) Les propos de Luc ont fatigué Marie. Elle s'est endormie.
 (iii) Luc a laissé les provisions au soleil. Le poisson s'est abîmé.

- b Marie a propulsé Luc hors de la voiture. Elle l'a blessé.

Mais dans (6a), de telles relations de coréférence entre arguments ne sont pas observées puisque *Luc* n'apparaît qu'une seule fois dans la cause avec le rôle d'agent. (6a) est à contraster avec (8a) où *Luc* n'apparaît qu'une seule fois dans la cause avec le rôle de patient—contrairement à (6a), (8a) est un discours déviant si l'on maintient une interprétation de causalité directe (d'où le signe ¶ placé devant cet exemple). On notera par contre que (8b) où le verbe causatif est au passif sans agent est tout aussi acceptable que (6b).

- (8)a ¶ Luc a été propulsé hors de la voiture. Il s'est blessé.
 b Luc a été propulsé hors de la voiture. Il a été blessé.

Le contraste entre (6a) et (8a) nous amène à poser la question suivante—dans un discours exprimant une relation causale directe où le résultat affectant une entité X est exprimé par un verbe causatif à la forme réfléchie, quels sont les rôles thématiques que peut occuper X dans la phrase exprimant la cause— A partir des exemples examinés jusqu'à présent, la réponse à cette question semble être que X peut être agent, (6a) (et (7a)), mais qu'il ne peut pas être uniquement patient, (8a). La suite de cette étude précisera cette hypothèse.

3 Données et hypothèse

Nous sommes donc sur la piste des rôles thématiques pour expliquer les variations d'acceptabilité des discours exprimant une relation causale directe lorsque le verbe causatif est à la forme réfléchie. Avant d'explorer plus avant cette piste, il nous faut préciser quels rôles thématiques nous allons employer et quels sont leurs critères d'attribution. En effet, si personne ne devrait contester les rôles d'agent et de patient que nous avons distribués dans les exemples précédents, on sait que la définition des rôles thématiques et leurs critères d'attribution varient d'un auteur à l'autre avec une absence notable de consensus. Parmi les diverses positions exprimées, celle de Dowty (1991) semble être la plus adéquate pour nos discours causaux. Rappelons-la brièvement. Dowty ne considère que deux rôles thématiques, appelés proto-rôles—le Proto-Agent (P-Agent) et le Proto-Patient (P-Patient). Le Proto-Agent sera l'argument du prédicat qui totalise le plus grand nombre de propriétés P-Agent (cf. (a)-(d) ci-dessous), le Proto-Patient celui qui totalise le plus grand nombre de propriétés P-Patient (cf. (α)-(ε) ci-dessous).

Propriétés pour le rôle de P-Agent

- (a) implication volontaire dans l'événement ou l'état
- (b) sentiment ou perception
- (c) cause d'un événement ou d'un changement d'état d'un autre participant
- (d) mouvement (relatif à la position d'un autre participant)⁴

Propriétés pour le rôle de P-Patient

- (α) subit un changement d'état
- (β) thème incrémental⁵

⁴ La propriété d'être en mouvement est comptée comme un changement d'état (propriété α de P-Patient) lorsque le mouvement est causé par un autre participant.

- (χ) affecté causalement par un autre participant
- (δ) stationnaire relativement au mouvement d'un autre participant
- (ϵ) pas d'existence indépendante de l'événement ou pas d'existence du tout

Un argument peut être "très" P-Agent, e.g. le sujet de *construire* (*Luc a construit une maison*) qui possède toutes les propriétés de ce proto-rôle d'après Dowty (mais comment comprendre la propriété (d) d'être en mouvement ?) ou "peu" P-Agent, e.g. le sujet de *voir* (*Luc a vu la foudre*) qui n'a que la propriété (b) de percevoir l'événement en jeu. De même, un argument peut être "très" P-Patient, e.g. l'objet de *construire* qui possède toutes les propriétés de ce proto-rôle d'après Dowty (mais comment comprendre la propriété (δ) d'être stationnaire ?) ou "peu" P-Patient, e.g. l'objet de *donner* (*L'amiante donne le cancer*) qui n'a que la propriété (χ) d'être en relation de cause à effet avec le sujet. Dowty définit ces proto-rôles principalement pour la sélection des arguments, i.e. pour déterminer la fonction syntaxique d'un argument avec un proto-rôle donné.

Il existe bien entendu des cas litigieux pour attribuer un proto-rôle à un argument (sujet qui n'est pas dans le champ de cette étude, cependant voir Section 4). En particulier, il existe des phrases où un argument possède des propriétés de P-Agent et de P-Patient, e.g. l'objet direct des verbes psychologiques (*La foudre effraie Luc*) qui possède les propriétés (b) et (χ). Néanmoins, ces phrases ne semblent pas pouvoir exprimer la cause de nos discours causaux, ce qui permet de nous limiter aux cas où les proto-rôles de P-Agent et P-Patient sont exclusifs l'un de l'autre. A partir de là, nous pouvons avancer l'hypothèse suivante⁵

- (H) Dans un discours exprimant une relation causale directe, le résultat affectant une entité X peut être construit autour d'un verbe causatif à la forme réfléchie si et seulement si X est P-Agent dans la cause.**

Cette hypothèse est vérifiée pour les exemples (6a)-(8a) ci-dessus⁵ *Luc* est P-Agent dans (6a) et (7a) – propriétés (a) et (d) - et ces discours sont acceptables, *Luc* est P-Patient dans (8a) – propriétés (α), voir note 4, et (χ) - et ce discours est inacceptable. Vérifions-la sur d'autres exemples (l'occurrence de X dans la cause est soulignée)⁵

- (9)a Luc est tombé par la fenêtre. Il s'est blessé.
- b Luc est tombé par la fenêtre. Il a été blessé.

- (10)a ¶ Luc a reçu un pot de bégonias sur la tête. Il s'est blessé.
- b Luc a reçu un pot de bégonias sur la tête. Il a été blessé.

- (11)a Luc a regardé la foudre. Il s'est aveuglé.
- b Luc a regardé la foudre. Il a été aveuglé.

- (12)a Luc a vu la foudre. Il s'est aveuglé.
- b ? Luc a vu la foudre. Il a été aveuglé.

Le discours (9a) est acceptable et le sujet de *tomber* est P-Agent (même si la chute est non volontaire) car il possède la propriété (d) d'être en mouvement. Le discours (10a) est inac-

⁵ La notion de thème incrémental a été introduite par (Krifka 1987) et elle est illustrée par *la pelouse* dans *Luc a tondu la pelouse*. Un thème, qui subit un changement d'état, est dit incrémental lorsque le processus de son changement d'état est homomorphique au déroulement aspecto-temporel de l'événement décrit par le prédicat.

ceptable et le sujet de *recevoir* est P-Patient (propriétés (χ) et (δ)). Les discours (11a) et (12a) sont tous deux acceptables mais (11a) est meilleur que (12a) □ ceci va de pair avec le fait que le sujet de *regarder* est plus P-Agent (propriétés (a) et (b)) que celui de *voir* (propriété (b) uniquement). On remarquera que tous les discours (9b)-(12b) où le résultat est au passif sans agent sont acceptables, comme le sont (6b) et (8b). On en conclut que le passif sans agent n'impose pas de contrainte sur le proto-rôle de X dans la cause, contrairement à la forme réfléchie.

Passons à des doublets comme *acheter* et *vendre*. Dowty (1991), Jackendoff (1987, 1990) et d'autres chercheurs ont remarqué que leurs arguments "acheteur" et "vendeur" étaient tous deux impliqués volontairement dans la transaction □ ils reçoivent donc tous deux le proto-rôle de P-Agent (propriété (a)). Or, conformément à l'hypothèse (H), on peut construire des discours exprimant une causalité directe où l'entité X réfère soit au vendeur soit à l'acheteur, et ce, quel que soit le verbe utilisé dans la cause, *acheter* ou *vendre* □

- (13)a Marie a acheté un diamant à Luc. Elle s'est endettée.
 b Marie a acheté un diamant à Luc. Il s'est enrichi.⁶
 c Luc a vendu un diamant à Marie. Il s'est enrichi.
 d Luc a vendu un diamant à Marie. Elle s'est endettée.

Les discours (13) où la cause est construite autour de *acheter* ou *vendre* avec deux arguments P-Agent contrastent avec les discours (14) où la cause est construite autour de *voler* ou *donner* avec un seul argument P-Agent □ (14b) et (14d) où X est P-Patient dans la cause (propriété (χ)) sont déviants.

- (14)a Luc a volé un diamant à Marie. Il s'est enrichi.
 b ¶ Luc a volé un diamant à Marie. Elle s'est appauvrie.
 c Luc a donné un diamant à Marie. Il s'est appauvri.
 d ¶ Luc a donné un diamant à Marie. Elle s'est enrichie.

Dans les différents exemples que nous venons de mettre en avant pour tester l'hypothèse (H), l'entité X apparaissait dans la cause en tant qu'argument auquel est attribué le proto-rôle de P-Agent ou P-Patient. Si l'humain H apparaît dans la cause dans une position non argumentale - position qui ne reçoit pas de proto-rôle dans la théorie de Dowty - le résultat ne peut pas être à une forme réfléchie, ce qui est conforme à l'hypothèse (H). La déviance de (15a) contraste avec le caractère naturel de (15b) où *Luc* est P-Agent de *renverser* (propriété (c)).

- (15)a ¶ Marie a renversé de la sauce sur la chemise de Luc. Il s'est sacrément taché.
 b Luc a renversé de la sauce sur sa chemise. Il s'est sacrément taché.

Le contraste entre (16b) et (16c) ou entre (17a) et (17b) met en jeu la métonymie *la voiture de Luc* \approx *Luc* dans laquelle il est supposé que *Luc* est conducteur : on constate que la forme mé-

⁶ Ce discours est stylistiquement amélioré si le résultat est exprimé dans une relative (de même pour (13d)) □

(13)b' Marie a acheté un diamant à Luc qui s'est enrichi.

(13)d' Luc a vendu un diamant à Marie qui s'est endettée.

tonymique donne de l'agentivité au conducteur de la voiture qui devient P-Agent (propriété (d) où le mouvement n'est pas causé par un autre participant)⁷.

- (16)a ¶ Un camion a percuté la voiture de Luc. Il s'est blessé.
 b ¶ La voiture de Luc a percuté un camion. Il s'est blessé.
 c Luc a percuté un camion. Il s'est blessé.

- (17)a ¶ La voiture de Luc a dérapé dans le fossé. Il s'est blessé.
 b Luc a dérapé dans le fossé. Il s'est blessé.

Enfin, si l'entité X n'apparaît pas dans la cause, le résultat ne peut pas être à une forme réfléchie, ce qui est aussi conforme à l'hypothèse (H)⁸□

- (18)a ¶ Il y a eu un tremblement de terre à Rome. Le Pape s'est blessé.
 b Il y a eu un tremblement de terre à Rome. Le Pape a été blessé.

- (19)a ¶ Un raz-de marée a dévasté Pouyastruc. Une Pouyastrucienne s'est blessée.
 b Un raz-de marée a dévasté Pouyastruc. Une Pouyastrucienne a été blessée.

L'hypothèse (H) rend donc correctement compte des données empiriques. Ajoutons le point suivant□jusqu'à présent, nous n'avons présenté des discours exprimant une relation causale directe où le résultat est à la forme réfléchie que dans le cas où la cause précède le résultat. Toutefois les acceptabilités de ces discours ne changent pas si le résultat précède la cause. Le lecteur vérifiera les acceptabilités des discours ci-dessous qui respectent la convention de numérotation suivante□un discours numéroté (n') où le résultat précède la cause correspond à un discours numéroté (n) où la cause précède le résultat (moyennant des ajustements sur les pronoms).

(i) X apparaît dans la cause avec le proto-rôle de P-Agent (discours acceptable) ou de P-Patient (discours inacceptable)⁹

- (6'a) Luc s'est blessé. Il a sauté sans parachute.
 (7'a) Luc s'est blessé. Il s'est propulsé hors de la voiture.
 (8'a) ¶ Luc s'est blessé. Il a été propulsé hors de la voiture.
 (9'a) Luc s'est blessé. Il est tombé par la fenêtre.
 (10'a) ¶ Luc s'est blessé. Il a reçu un pot de bégonias sur la tête.
 (11'a) Luc s'est aveuglé. Il a regardé la foudre.

⁷ Cette différence entre formes métonymique et non métonymique est cependant atténuée si la métonymie concerne une partie du corps : l'acceptabilité de (i) ci-dessous est juste un peu moins bonne que celle de (ii).

(i) ? Le pied droit de Luc a glissé sur le verglas. Il s'est blessé.
 (ii) Luc a glissé sur le verglas. Il s'est blessé.

⁸ Cette affirmation doit être modulée pour tenir compte des arguments sémantiquement pluriels. Ainsi, dans (i) ci-dessous, l'entité X (*Luc*) n'apparaît pas explicitement dans la cause, mais ce discours est acceptable avec une sémantique de causalité directe *modulo* l'inférence que *Luc* faisait partie de la bande de jeunes. Les arguments sémantiquement pluriels sont laissés de côté dans cet article.

(i) La bande de jeunes a sauté à l'élastique. *Luc* s'est blessé.

⁹ Les acceptabilités de ces discours ne changent pas lorsque la cause est exprimée dans un gérondif (si cette construction est syntaxiquement possible), e.g. *Luc s'est blessé en sautant sans parachute* ou ¶ *Luc s'est blessé en recevant un pot de bégonias sur la tête*.

- (12'a) ? Luc s'est aveuglé. Il a vu la foudre.
 (13'a) Marie s'est endettée. Elle a acheté un diamant à Luc.
 (13'b) Luc s'est enrichi. Marie lui a acheté un diamant.
 (14'a) Luc s'est enrichi. Il a volé un diamant à Marie.
 (14'b) ¶ Marie s'est appauvrie. Luc lui a volé un diamant.

(ii) *X apparaît dans la cause sans proto-rôle*

- (15'a) ¶ Luc s'est sacrément taché. Marie a renversé de la sauce sur sa chemise.
 (16'a) ¶ Luc s'est blessé. Un camion est entré dans sa voiture.
 (17'a) ¶ Luc s'est blessé. Sa voiture a dérapé dans le fossé.

(iii) *X n'apparaît pas dans la cause*

- (18'a) ¶ Le Pape s'est blessé. Il y a eu un tremblement de terre à Rome.
 (19'a) ¶ Une Pouyastrucienne s'est blessée. Un raz-de marée a dévasté Pouyastruc.

C'est la raison pour laquelle nous avons pris soin de formuler (H) sans rien préciser sur l'ordre des phrases—cette hypothèse est vérifiée, que la cause précède le résultat ou que le résultat précède la cause.

Ajoutons une remarque sur le rôle des inférences dans les jugements d'acceptabilité. Le discours (20a) est inacceptable, contrairement à (20b) ou (20c).

- (20)a ¶ Marie a poussé Luc. Il s'est blessé.
 b Marie a poussé Luc. Il est tombé. Il s'est blessé.
 c Marie a poussé Luc. Il s'est blessé en tombant.

(20b) met en jeu une chaîne causale—l'événement décrit dans la première phrase a entraîné l'événement décrit dans la seconde, qui à son tour a entraîné l'événement décrit dans la troisième. Comme la notion de causalité directe repose sur une "faible" distance entre la cause et le changement d'état, c'est la chute de Luc qui est la cause directe de ses blessures. Autrement dit, seul le discours composé des deux dernières phrases de (20b) (*Il est tombé. Il s'est blessé.*) est dans le champ de cette étude et son acceptabilité, conforme à (H), a été expliquée ci-dessus. Par le même principe, seul le discours composé de la dernière phrase de (20c) (*Il s'est blessé en tombant.*) est dans le champ de cette étude et son acceptabilité, conforme à (H), a été expliquée dans la note 9. Revenons à (20a). Nous jugeons ce discours inacceptable avec une interprétation causale directe et tous les locuteurs que nous avons interrogés confirment cet avis. Par contre, les avis sont plus partagés pour (21a) (les exemples (21b) et (21c) sont construits sur le même modèle que (20b) et (20c), et sont acceptés par tous les locuteurs, ce qui est conforme à (H)).

- (21)a ? Marie a poussé Luc dans le fossé. Il s'est blessé.
 b Marie a poussé Luc dans le fossé. Il est tombé (sur le dos). Il s'est blessé.
 c Marie a poussé Luc dans le fossé. Il s'est blessé en tombant (sur le dos).

Notre explication sur cette variation dans les jugements d'acceptabilité sur (21a) repose sur le contraste suivant—la phrase *Marie a poussé Luc dans le fossé* facilite l'inférence que Luc est

tombé (dans le fossé), tandis que la phrase *Marie a poussé Luc* n'infère pas directement la chute de Luc. Ce contraste est mis en évidence dans la paire (22a)-(22b) □ (22a) dégage un sentiment de redondance, tandis que (22b) est parfaitement naturel. Le sentiment de redondance de (22a) est éliminé dans (22c) qui apporte des précisions sur la chute de Luc.

- (22)a ? Marie a poussé Luc dans le fossé. Il est tombé (dans le fossé).
 b Marie a poussé Luc. Il est tombé.
 c Marie a poussé Luc dans le fossé. Il est tombé sur le dos.

A partir de cette observation, nous expliquons la variation dans les jugements d'acceptabilité sur (21a) de la manière suivante □ le locuteur qui, lisant (21a), fait immédiatement l'inférence que Luc est tombé (dans le fossé) après la première phrase, i.e. qui interprète immédiatement (21a) comme (21b), juge (21a) acceptable comme l'est (21b) □ le locuteur qui ne fait pas d'inférence sur la chute de Luc après la première phrase juge (21a) inacceptable comme l'est (20a). Nos propres jugements d'acceptabilité reflètent une certaine intolérance par rapport aux inférences implicites. Autrement dit, nous n'assimilons pas (21a) à (21b), et nous jugeons (21a) inacceptable. De ce fait, (21a) n'est pas pour nous un contre-exemple à l'hypothèse (H) □ ce discours est inacceptable et X est P-Patient dans la cause.

4 Test linguistique pour les proto-rôles

L'hypothèse (H) a pour objectif de formaliser l'intuition suivante qui se dégage des données empiriques sur les discours exprimant une relation causale directe dont le résultat affectant une entité X est à la forme réfléchie □ X doit avoir une certaine agentivité dans la cause pour que le discours soit acceptable. Cette agentivité de X est formalisée par la notion du proto-rôle P-Agent dans (H). Les limites de (H) se situent dans l'attribution d'un proto-rôle à un argument □ les critères de Dowty sont basés sur des propriétés conceptuelles abstraites qui font appel à l'intuition et qui sont sujettes à interprétation. Néanmoins, en s'appuyant sur la stabilité des données empiriques pour nos discours causaux, on peut tenter de renverser (H) en un test linguistique (T) qui permet d'attribuer un proto-rôle à un argument. Ce test s'énonce de la façon suivante □

- (T) **Soit un GN argument d'une phrase isolée P référant à une entité X (humaine)¹⁰ □ ce GN reçoit le proto-rôle de P-Agent si on peut juxtaposer à P une phrase construite autour d'un verbe causatif à la forme réfléchie dont le sujet réfère à X et qui exprime le résultat direct de P.**

Examinons l'application de ce test. Pour des verbes comme *éternuer, vomir, saigner, ronfler* ou *rougir*, Dowty (1991 : 607) reconnaît qu'on ne sait pas si le caractère volontaire (propriété (a) de P-Agent) s'applique ou non et qu'on ne sait donc pas si le sujet de ces verbes est P-Agent ou P-Patient. Le test (T) indique que le sujet de ces verbes est P-Agent car les discours (23) sont acceptables.

- (23)a Luc a éternué. Il s'est encôté¹¹.
 b Luc a vomi sur sa chemise. Il s'est taché.
 c Luc s'est taché. Il a saigné abondamment.

¹⁰ Le sujet d'une forme réfléchie réfère généralement à un humain. Le test (T) n'est donc pas pertinent pour les entités non humaines.

¹¹ Dans le jargon médical, le verbe causatif *encôter* signifie *faire mal aux côtes* (de/à quelqu'un).

- d Luc s'est enroué. Il a ronflé toute la nuit.

On notera cependant que le test (T) est inopérant pour le sujet de *rougir*. Il est en effet conceptuellement difficile d'imaginer un résultat non psychologique (voir note 1) d'une phrase comme *Luc a rougi* et on ne peut donc rien conclure¹². Soulignons bien que le test (T) est une condition nécessaire mais non suffisante et que ses limites se situent dans la possibilité d'imaginer une relation causale directe conceptuellement cohérente. Il permet toutefois d'établir aussi que le sujet de *prendre une overdose* est P-Agent, acceptabilité de (24a), tandis que le sujet de *contracter la tuberculose (une maladie)* est P-Patient, inacceptabilité de (24b).

- (24)a Luc a pris une overdose. Il s'est tué.
 b ¶ Luc a contracté la tuberculose. Il s'est tué.
 c Luc a contracté la tuberculose. Il est mort.

Passons aux exemples (25) dont la cause est construite autour du prédicat verbal *avoir un accident (de la circulation)*. On observe un différentiel d'acceptabilité selon que le sujet de *avoir un accident (de la circulation)* désigne le conducteur (25a) ou un passager (25b).

- (25)a Kiki (le motard) a eu un accident (de moto). Il s'est blessé.
 b ¶ Zozo (le bébé) a eu un accident (de voiture). Il s'est blessé.

Nous devons avouer que nous ne savons guère comment appliquer les propriétés conceptuelles de Dowty pour attribuer un proto-rôle aux sujets des premières phrases de (25). En particulier, nous ne savons pas comment utiliser le critère (d) d'être en mouvement ou son converse, le critère (δ) d'être stationnaire. En effet, d'une part, (25a) et (25b) peuvent correspondre à des situations où le véhicule est en mouvement ou à l'arrêt, d'autre part, en supposant que le véhicule soit en mouvement, le conducteur et un passager sont stationnaires dans le véhicule. Faut-il prendre en compte leur mouvement absolu ou relatif? En revanche, l'acceptabilité de ces discours est claire. Le test (T) permet de déduire de l'acceptabilité de (25a) que le conducteur est P-Agent et de l'inacceptabilité de (25b) qu'un passager est P-Patient. On notera que la responsabilité du conducteur n'est pas spécifiée dans (25a), ou, ce qui revient au même, *avoir un accident* n'est pas désambigué entre *causer un accident* (responsabilité du conducteur) ou *être la victime d'un accident* (non responsabilité du conducteur). Si la responsabilité du conducteur est spécifiée dans une phrase qui précise des informations sur l'accident, c'est le proto-rôle du conducteur dans cette phrase plus précise qui détermine l'acceptabilité du discours – voir le contraste entre (26a) et (26b) dont les deux dernières phrases forment des discours respectivement similaires à (16a) et (16c).

- (26)a ¶ Kiki a eu un accident de moto. Un camion a percuté sa moto. Il s'est blessé.
 b Kiki a eu un accident de moto. Il a percuté un camion. Il s'est blessé.

Il semble raisonnable d'attribuer au sujet de *avoir un accident* le proto-rôle P-Patient dans (26a) où le conducteur n'est pas responsable de l'accident car la suite de ce discours permet de désambiguer *avoir un accident* : cette expression signifie *être la victime d'un accident* dont le sujet est P-Patient. Similairement, on peut attribuer au sujet de *avoir un accident* le proto-rôle P-Agent dans (26b) où le conducteur est responsable de l'accident – *avoir un accident* signifie

¹² Si, avec le corps médical, on admet que le fait de rougir peut entraîner une " déshémoglobinisation", on peut construire un discours comme *Luc a rougi. Il s'est légèrement déshémoglobiné.*, ce qui tendrait à prouver que le sujet de *rougir* est un P-Agent.

causer un accident dont le sujet est P-Agent. Revenons à (25a) où rien n'est dit sur la responsabilité du conducteur. L'acceptabilité de ce discours tend à prouver que la langue confère de l'agentivité au conducteur "par défaut", i.e. sans connaissance sur sa responsabilité réelle, sans savoir si *avoir un accident* signifie *causer* ou *être la victime d'un accident*.

Il est donc avantageux sur le plan méthodologique d'utiliser un test linguistique opératoire (*modulo* les questions d'acceptabilité) par rapport à des propriétés conceptuelles qui font appel à l'intuition et qui sont sujettes à interprétation. Evidemment, en plus des questions d'acceptabilité, l'utilisation du test (T) requière des précautions□il faut construire une relation causale directe conceptuellement cohérente et s'assurer que la relation en jeu est bien une relation causale directe. Pour illustrer cette difficulté, considérons la paire (27a)-(27b).

- (27)a ¶ Luc a eu une apparition de la Vierge. Il s'est aveuglé.
 b Luc a eu une apparition de la Vierge. Il s'est agenouillé.

(27a) est inacceptable tandis que (27b) est acceptable, ce qui semble contrevenir au test (T). Cependant, cette difficulté n'est qu'apparente car le discours (27b) ne met pas en jeu une relation causale directe□si une apparition (phénomène de vision) peut être la cause directe d'un aveuglement (phénomène de vision), elle ne peut être la cause directe d'une gèneflexion (changement de position). Le test (T) n'est donc pas pertinent pour (27b). En revanche, il est pertinent pour (27a) et confirme que le sujet de *avoir une apparition* est P-Patient.

En conclusion, la manipulation du test (T) requière des précautions, mais il permet dans certains cas d'établir avec certitude la nature P-Agent ou P-Patient de l'argument humain d'un prédicat verbal.

Une remarque. Le contraste entre (25a) et (25b) s'observe aussi dans la paire (28a)-(28b) où la cause est exprimée dans un groupe prépositionnel.

- (28)a Kiki (le motard) s'est blessé dans un accident (de moto).
 b ¶ Zozo (le bébé) s'est blessé dans un accident (de voiture).

Même observation pour le contraste entre (24a) et (24b), voir (29a)-(29b), ou pour le contraste entre (18a) et (18b), voir (30a)-(30b).

- (29)a Luc s'est tué par overdose.
 b * Luc s'est tué (de + par + avec) la tuberculose.
 c Luc est mort de la tuberculose.

- (30)a ¶ Le Pape s'est blessé dans un tremblement de terre à Rome.
 b Le Pape a été blessé dans un tremblement de terre à Rome.

Sans essayer de formaliser ce phénomène, disons simplement d'une part que l'hypothèse (H) doit être élargie pour prendre en compte ces exemples où la cause est exprimée dans un groupe prépositionnel, d'autre part que la relation entre X (l'entité affectée par le changement d'état) et un nom (pseudo-)événementiel comme *accident*, *overdose*, *tuberculose* ou *tremblement de terre* exprimant la cause directe du changement d'état présente le même degré d'agentivité que ce nom soit employé avec ou sans support verbal.

Ajoutons un dernier point sur l'interprétation des pronoms sujet d'une forme réfléchie¹³. Considérons le discours (31) où le pronom *il* peut *a priori* être coréférent à *Fred* ou à *Luc*.

(31) Fred a donné un coup de pied à Luc. Il s'est fait un bleu¹⁴.

La seule interprétation possible de (31) est celle où *il* est coréférent à *Fred* avec une relation de causalité directe entre les deux phrases. Cette interprétation va à l'encontre de nos connaissances extra-linguistiques, puisqu'on s'attend plutôt à ce que ce soit la personne qui reçoit le coup de pied qui ait un bleu, mais elle s'impose. Pour expliquer cette interprétation de *il*, on peut évoquer trois principes□

- principe de parallélisme des sujets qui préconise d'enchaîner des phrases dont les sujets sont coréférents□ce principe favorise l'interprétation d'un pronom personnel sujet comme coréférent au sujet de la phrase précédente, ce qui est le cas dans (31) avec le pronom sujet *il* coréférent au sujet *Fred*.
- principe de non proximité qui indique qu'un pronom personnel n'est pas coréférent à la dernière entité mentionnée car cette interprétation est mieux rendue par un pronom démonstratif□ce principe est respecté dans (31) car *il* est coréférent à *Fred* et non à *Luc*.
- l'hypothèse (H) qui indique que le référent du sujet d'une forme réfléchie est P-Agent dans la cause ; ce principe est respecté dans (31) puisque *Fred* est P-Agent.

Nous voulons montrer que l'hypothèse (H) est incontournable pour l'interprétation des pronoms, contrairement aux principes de parallélisme des sujets et de non proximité qui, on le sait, n'indiquent que des préférences. Commençons par examiner (32).

(32) Fred a donné un coup de pied à Luc. Il a eu un bleu.

Les principes de parallélisme des sujets et de non proximité favorisent l'interprétation où *il* est coréférent à *Fred*. En revanche, nos connaissances extra-linguistiques favorisent l'interprétation où *il* est coréférent à *Luc*. Au total, (32) est ambigu. Contrairement à (31). On en conclut que dans (31) c'est l'hypothèse (H) qui conditionne l'interprétation de *il* : elle élimine l'interprétation favorisée par nos connaissances extra-linguistiques. Passons maintenant à (33a).

- (33a) Luc a reçu un coup de pied de Fred. Il s'est fait un bleu.
 b Luc a reçu un coup de pied de Fred. Il a eu un bleu.

(33a) est à la rigueur acceptable avec l'interprétation où *il* est coréférent à *Luc*, interprétation qui est conforme aux principes de parallélisme des sujets et de non proximité. Mais alors (33a) ne reçoit pas d'interprétation causale (ce discours peut être perçu comme la succession de deux événements indépendants). L'interprétation causale est bloquée par (H) car *Luc* est P-Patient dans la cause. Par contre, (33b) reçoit naturellement une interprétation causale où *il* est interprété comme coréférent à *Luc* conformément aux principes de parallélisme des sujets et de non proximité et conformément à nos connaissances extra-linguistiques. Si jamais on donne à (33a) une interprétation causale, alors *il* est interprété comme coréférent à *Fred*, le P-Agent, conformément à (H). Cette interprétation n'est guère heureuse car elle viole non seulement les principes de parallélisme des sujets et de non proximité mais aussi nos connaissances extra-linguistiques. Elle est un peu mieux rendue dans (34a) car le pronom démonstratif

¹³ Nous remercions Bertrand Gaiffe d'avoir attiré notre attention sur ce point.

¹⁴ L'expression *faire un bleu* peut être considérée comme équivalente du verbe causatif **bleuter*.

respecte le principe de proximité. Néanmoins (34a) reste un discours maladroit, tout comme (34b).

- (34)a Luc a reçu un coup de pied de Fred. Celui-ci s'est fait un bleu.
 b Luc a reçu un coup de pied de Fred. Celui-ci a eu un bleu.

Considérons enfin (35a). Ce discours ne peut pas recevoir d'interprétation causale qui est bloquée par (H)□le référent de *celui-ci* (*Luc*) est P-Patient. En revanche, (35b) reçoit naturellement une interprétation causale.

- (35)a Fred a donné un coup de pied à Luc. Celui-ci s'est fait un bleu.
 b Fred a donné un coup de pied à Luc. Celui-ci a eu un bleu.

En résumé, quand une forme réfléchie est construite avec un pronom sujet dans un contexte où au moins deux référents sont *a priori* possibles pour ce pronom, l'interprétation de ce pronom ne peut jamais violer (H).

Conclusion

Nous avons mis en avant une contrainte sur l'emploi d'un verbe causatif à la forme réfléchie dans un contexte où la cause directe du changement d'état est exprimée□l'entité affectée par le changement d'état doit avoir une certaine agentivité dans la cause directe (exprimée dans une phrase ou dans un groupe prépositionnel). Pour formaliser cette contrainte de nature discursive, nous nous sommes appuyée sur des études de sémantique lexicale (concernant les phrases isolées), en particulier sur celle de (Dowty 1991) pour les proto-rôles thématiques. Nous avons ensuite fait appel à l'acceptabilité des discours causaux pour tenter de consolider les définitions des proto-rôles thématiques. Sur le plan méthodologique, on peut donc conclure que, si l'étude du discours ne saurait se passer d'études de sémantique lexicale, à l'inverse, l'étude systématique du discours peut fournir un outil satisfaisant pour étayer des notions de sémantique lexicale.

Bibliographie

- Danlos, L., 1996, "Relations causales directes□discours, structure événementielle et coréférence événementielle", L. Emirkanian and L. Bouchard eds, *Traitement automatique du français écrit*, Les Cahiers scientifiques, ACFAS, Montréal.
- Danlos, L., 1998, "Causal relations in discourse: Event Structure and Event Coreference", in P. Bouillon & F. Busa eds, *Studies about the Generative Lexicon*, Cambridge University Press.
- Dowty, D, 1991, "Thematic Proto-Roles and Argument Selection", *Language*, vol 67 n° 3.
- Jackendoff, R., 1987, "The Status of Thematic Relations in Linguistic Theory, *Linguistic Inquiry* n°18 pp 369-411.
- Jackendoff, R, 1990, *Semantic Structures*, MIT Press, Cambridge, MA.
- Krifka, M., 1987, "Nominal Reference and Temporal Constitution: towards a Semantics of Quantity", *Forschungsstelle für Natürliche Systeme Bericht 17*, Universtat Tübingen.

- McCawley, J., 1968, Lexical Insertion in a Transformational Grammar without Deep Structure, B. Barden, C-J. Bailey and A. Davidson eds, *Papers from the fourth Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago.
- Pustejovsky, J., 1995, *The generative Lexicon*, The MIT Press.
- Ruwet, N., 1995, ????, *Langue française*, Larousse, Paris.